



AGIR POUR LE LOGEMENT

Agence DOYON IMMOBILIER

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
LOCATION – GESTION – SYNDIC – ESTIMATIONS

14 & 16 rue Jules Tréfousse
52000 CHAUMONT

☎ : 03.25.03.03.38

✉ : doyon-immobilier@orange.fr

HONORAIRES VENTES (TVA à 20 % incluse)

Les Honoraires sont soit à la charge du vendeur soit à la charge de l'acquéreur selon mandat.

MONTANT DE LA TRASACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR
Jusqu'à 100 000 €	10 %	10 %	10 %
100 000 € à 150 000 €	8 %	8 %	10 %
150 000 € à 300 000 €	6%	6 %	10 %
300 000 € et plus	5%	5 %	10 %

Honoraire minimum : 3 000 € TTC

Garages et Parkings : 1 000 € TTC

Pour faciliter le traitement de vos demandes, nous vous remercions de nous les adresser par mail.
Retrouvez toutes nos annonces sur www.fnaim.fr